

Solidarité durable ou pauvreté persistante ?

MONTRÉAL, le 30 oct. 2013 - La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) est déçue du Plan de solidarité dévoilé aujourd'hui par le gouvernement du Québec. « On s'attendait vraiment à ce que le gouvernement annonce la fin du détournement des pensions alimentaires pour enfants dans les programmes sociaux ! C'est pourtant ce que la ministre Maltais avait laissé entendre l'année dernière quand elle avait été interpellée à ce sujet... », se désole Sylvie Lévesque, directrice générale de la FAFMRQ. En effet, en novembre 2012, l'ensemble des formations politiques avaient appuyé unanimement une résolution visant à ce que les pensions alimentaires pour enfants cessent d'être traitées comme un revenu pour le parent créancier dans le calcul des prestations d'aide sociale, à l'aide financière aux études, ainsi que pour l'admissibilité à l'aide juridique et aux programmes d'aide au logement. La ministre responsable de la lutte à la pauvreté s'était alors engagée à y donner suite.

Force est de constater que le nouveau concept de « solidarité durable » introduit par le gouvernement Marois laisse perplexe... Or, si les mesures annoncées aujourd'hui étaient censées faire plus que juste mettre un pansement sur le bobo, elles ratent la cible. En effet, ce n'est certainement pas avec 20 \$ de plus par mois que les personnes assistées sociales vivant seules verront réellement leur situation s'améliorer! Bien sûr, il s'agit-là d'un premier pas, mais il en faudra davantage pour que le gouvernement nous convainque de sa volonté d'enrayer véritablement la pauvreté. Faire cesser cette injustice qu'est le détournement des pensions alimentaires pour enfants aurait été un bon moyen qui n'a malheureusement pas été retenu! En bout de ligne, même avec les bonifications annoncées, c'est toujours une personne sur 10 au Québec qui ne sera pas en mesure de couvrir ses besoins de base!

La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec existe depuis 1974. Sa mission est de défendre les droits et les intérêts des familles monoparentales et recomposées du Québec et de fournir un soutien à ses associations membres par des services de formation et d'information. La FAFMRQ regroupe une quarantaine d'associations membres à travers le Québec.

SOURCE FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSEES DU QUEBEC

Renseignements: Sylvie Lévesque, (514) 729-6666, cell. (514) 710-6661